

SEMINAIRE SUR LE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Monsieur le Président de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême ;

Monsieur le Représentant de l'Inspection Générale d'Etat ;

Monsieur l'Inspecteur Général des Finances ;

Madame le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique;

Monsieur le Maire de Grand- Bassam ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Affaires Administratives et Financières ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs De services ;

Mesdames et Messieurs les Trésoriers Généraux ;

Honorables Invités ;

Mesdames et Messieurs ;

C'est avec un réel plaisir que nous nous retrouvons ce jour, à Grand Bassam, parmi vous, pour représenter Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances empêché, à la cérémonie d'ouverture du séminaire sur le « **recouvrement des recettes non fiscales** ».

Je voudrais profiter de cette opportunité pour rendre un vibrant hommage aux autorités administratives et politiques de Grand Bassam, cité qui constitue un cadre de référence, en matière de rencontres de réflexion sur des sujets d'intérêt national.

Il me plaît également d'adresser mes salutations à l'ensemble de nos invités, qui ont accepté de rehausser cette cérémonie de leur présence distinguée. en dépit de leurs contraintes que ie sais nombreuses.

Enfin, je voudrais faire une adresse particulière à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, ainsi qu'à toutes les Administrations associées, pour l'initiative de ce séminaire, dont le thème cadre bien avec les objectifs que nous nous sommes fixés au titre de l'année 2008, au cours de la réunion bilan tenue à Yamoussoukro en mars dernier, et traduit dans le plan d'actions stratégiques du Ministère.

Mesdames et Messieurs,

Le contexte de sortie de crise, caractérisé par l'importance des dépenses incompressibles, oblige le Ministère de l'Economie et des Finances à optimiser le potentiel de recouvrement de l'ensemble des ressources publiques.

Dans ce cadre, l'administration fiscale a pu mettre en œuvre de courageuses et innovantes réformes, qui ont permis d'améliorer substantiellement le niveau de mobilisation des recettes fiscales.

Malgré ces efforts, les engagements de l'Etat restent importants, notamment les arriérés accumulés depuis le début de la crise, les dépenses de sortie de crise, les charges de fonctionnement, etc.

Au regard de ce tableau qui fait ressortir la nécessité d'accomplir des efforts supplémentaires de recouvrement, nous avons fait inscrire au titre des actions spécifiques retenues dans le plan d'actions 2008, l'élaboration d'une stratégie efficace de gestion de la trésorerie et de traitement qualitatif des engagements de l'Etat.

En effet, si nous voulons maintenir notre capital confiance vis-à-vis de nos partenaires, il nous faut impérativement trouver des méthodes novatrices de gestion, qui permettent de valoriser l'important potentiel que nous avons, notamment en matière de ressources non fiscales.

C'est en cela que le présent séminaire trouve tout son intérêt.

Il doit permettre à chacune des administrations présentes, de mettre en cohérences les réflexions sectorielles et les différentes informations, afin d'identifier les facteurs bloquant dans la mobilisation des recettes non fiscales.

Vous devez également aboutir à des propositions réalistes, permettant de garantir un niveau de recouvrement plus important des recettes non fiscales, qui se chiffraient en 2007 à environ 85 milliards, sur un montant total de ressources intérieures de 1422,7 milliards de F CFA, soit 6%.

Chers séminaristes,

Comme vous le constatez, Monsieur le Ministre attend de chacun de vous, une contribution à la hauteur des espoirs que suscitent vos assises.

Je ne doute pas, au regard de la qualité des participants, que vos échanges permettront de cerner tout le contour de la problématique posée.

Dans cette veine, Monsieur le Ministre vous engage à traduire sous forme matricielle et à transmettre au Cabinet avant le 15 septembre 2008, les résultats de vos travaux, afin de permettre d'en assurer un suivi régulier et efficace.

Ces résultats attendus doivent prendre en compte, aussi bien les ajustements à faire aux niveaux budgétaire et juridique, qu'opérationnel, en ne perdant pas de vue le souci de la traçabilité.

C'est sur cet appel que je voudrais déclarer ouvert, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, séminaire du 13 août 2008, sur

« ***le recouvrement des recettes non fiscales*** », organisé par la direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Merci de votre aimable attention.

KOUAME YAO Bernard